

Etudes Culture Musulmane

CM

Guide de l'étudiant

Vos études islamiques

Le présent guide a pour objet de vous présenter le cursus de culture musulmane (CM) à distance de l'Institut Européen des Sciences Humaines (IESH). Ce cursus est ouvert à tous, détenteurs du baccalauréat ou non.

Simple et diversifié, le programme scientifique proposé vous permettra une première approche globale et authentique de l'islam et ses sciences afin d'en avoir une bonne culture et une compréhension générale.

Le présent guide doit être lu attentivement car il est destiné à répondre à l'essentiel des questions que les étudiants peuvent se poser sur leur formation.

Avantages des études à distance avec l'IESH de Château Chinon

- Bénéficier d'une expérience de près de trente ans dans l'enseignement des sciences islamiques
- Un suivi assuré tout au long de la préparation
- Des contenus rédigés par des enseignants de l'IESH
- Des cours en ligne

Sommaire

Présentation et conditions générales	5
1- Objectifs.....	5
2- Conditions d'inscription	5
3- Frais d'études	6
4- Règlement des examens	7

Moyens pédagogiques	9
1- Cours en ligne	9
2- Cours et séminaires	9
3- Les permanences	9
4- Déroulement de votre formation	10

Contenu de la formation	10
--------------------------------------	-----------

Présentation et conditions générales

Cette formation est proposée à toute personne désireuse d'acquérir les connaissances de base de l'islam en langue française.

1- Objectifs

- Connaître tout ce que le musulman doit savoir à propos de l'islam et de ses éléments fondamentaux.
- Découvrir les fondations sur lesquelles l'islam repose.
- Acquérir une approche saine et authentique des deux sources principales de l'islam : le Coran et la Sunna.
- Acquérir une compréhension générale et solide de l'islam.

La durée de cette formation est d'une année.

Un certificat sera délivré au terme de cette formation.

2- Conditions d'inscription

- S'acquitter des frais d'inscription.
- Etre en mesure de suivre les cours en langue française.
- La réussite au cursus de culture musulmane permet aux non titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent l'accès au DESI.
- L'inscription est définitive après avoir effectué toutes les démarches administratives dont les frais d'inscription. Les supports de cours vous seront alors adressés au maximum une quinzaine de jours après la date de votre inscription (hors vacances estivales auquel cas le délai peut être plus long).
- En cas d'une désinscription avant la réception des manuels pédagogiques, les frais d'inscription seront restitués (sous condition de renvoyer les manuels en bon état si reçus entre temps).
- Si la désinscription a eu lieu dans les deux semaines suivant la réception des manuels, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
- Si la désinscription a eu lieu deux semaines après réception des manuels, l'étudiant est redevable de la totalité des frais annuels.
- La désinscription s'effectue par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception adressé à la direction de l'IESH.
- L'étudiant est considéré défaillant s'il est absent des deux sessions d'examens. Dans ce cas, il devra se réinscrire pour une nouvelle année.
- Il appartient à l'étudiant de contacter les professeurs aux heures de permanences téléphoniques fixées par le département des études par correspondance.
- Les frais d'inscription sont payables par virement sur le compte bancaire de l'institut ou par chèque bancaire à l'ordre de l'IESH.

3- Frais d'études 2020/2021 :

Pour le CM :

Frais annuels (dans toutes les matières): 350 € (dont 150 € de frais d'inscription pour une nouvelle inscription. Pour une réinscription, les frais d'inscription sont de 100 €) :

Les frais englobent les frais de dossier, l'inscription dans toutes les matières, les frais des manuels et le coût d'envoi.

- **Frais pour l'inscription par matière:**

Frais d'inscription fixe: 150 € (Pour une réinscription dans la même année, les frais d'inscription sont de 100 €)

Frais par matière: 60 €

Les frais comprennent les droits d'inscription à l'IESH, les documents de travail, le coût des livres, les corrections des devoirs, le coût des envois, les frais d'hébergement et de la restauration à l'Institut pour les périodes d'examens et l'accès à la plate-forme informatique de l'Institut.

Ils ne comprennent pas les séminaires autres frais non spécifiés dans le présent guide.

Réduction de 30% pour la deuxième personne d'un couple, ou pour une inscription dans un second cursus (réduction sur le moins cher des deux).

Paiement des frais:

- Les frais sont payés par chèque bancaire, chèque postal, mandat lettre ou par virement bancaire à l'ordre de l'IESH de Château Chinon.
- Possibilité de paiement échelonné à condition que le premier versement corresponde aux frais d'inscription (150 €) et que la totalité des frais soit soldée avant la fin du mois de mai.
- Les frais sont payables exclusivement en Euros.
- L'étudiant est prié de conserver les justificatifs de paiement durant sa scolarité dans l'institut en vue de les présenter en cas de besoin.
- En cas de paiement par virement, il faut nommer ce dernier de la façon suivante :

Coordonnées bancaires: Libellé au dos du chèque : IC/ n° étudiant / nom prénom / année/ cursus-formule/

Exemple : IC / 7896 / Lali Karim / 2017-2018 / DESI 3 complet

À encaisser : mois

Si première inscription à l'IESH, renseigner 0000 pour le n° étudiant

4- Règlement des examens

- 1- Pour le CM, une seule session d'examens en ligne est prévue en fin d'année universitaire (juin). Un examen de rattrapage est prévu au mois de septembre.
- 2- Il appartient à l'étudiant de se présenter aux épreuves relatives à chaque matière pendant les sessions de juin ou de septembre (en cas de rattrapage).
- 3- Conditions de participation aux examens :
 - a. Avoir effectué toutes les démarches d'inscription dont le paiement des frais d'inscription.
 - b. Etre équipé informatiquement et avoir accès à internet.
- 4- Dates des examens :
 - Les examens se déroulent en ligne et selon un calendrier établi par l'administration. L'étudiant en sera tenu informé au préalable.
 - En cas d'échec ou de non présentation dans une ou plusieurs matières lors de la session de juin, une session de rattrapage est prévue au mois de septembre.
- 5- Critères de passage ou de défaillance :
 - L'étudiant est considéré « admis » s'il obtient au minimum 50% dans chaque module. S'il obtient au minimum 47%, la décision de son repêchage appartient à la commission des examens au sein de l'institut.
 - Les appréciations finales sont fixées selon le tableau ci-dessous.

Note sur 100	50 – 64	65 – 79	80 – 89	90 – 100
Appréciation	Passable	Bien	Très bien	Excellent

- 6- Rattrapage des matières défaillantes :
 - L'étudiant qui n'a pu obtenir un module a la possibilité de le repasser l'année suivante. Il devra alors s'inscrire dans le module et s'acquitter des frais (cf p.6).
- 7- La non-présentation aux examens :
 - L'étudiant qui ne se présente pas à un examen pour quelque motif que ce soit est considéré comme « défaillant », sauf cas d'urgence pour raison grave dûment justifiée et laissée à l'appréciation de l'administration.
 - En cas de non-présentation à un examen sans prévenir au préalable l'administration de l'IESH par mail, une pénalité de 10 € sera appliquée pour chaque examen.
- 8- Conditions de passage d'examen:
 - Tout document ou matériel non expressément autorisé ne peut être utilisé par les candidats.
 - L'usage des téléphones portables et autre moyen de communication ou d'information est strictement interdit pendant l'épreuve. Tout matériel de ce type doit être en position éteint et hors de portée du candidat.
 - L'étudiant doit obligatoirement renseigner son numéro d'étudiant à chaque épreuve
 - La durée d'un examen doit être respectée et ne peut être prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).

9- Les contestations:

- Le candidat ne peut contester une question de l'examen pendant l'épreuve.
- Le candidat peut contester dans les cas suivants:
 - Si la question est hors programme. Dans ce cas, envoie un mail suite à l'examen.
 - Contestation de la note obtenue. Dans ce cas, le candidat doit remplir l'imprimé réservé à cet effet (disponible à l'administration) et le retourner à l'administration accompagné d'une caution de 100 €. L'administration forme alors une commission de vérification du bien fondé de la contestation. Si la contestation s'est vue fondée, la caution est restituée au candidat et sa note rectifiée, sinon la caution ne lui est pas restituée.

10- Tentative de fraude:

- En cas de fraude ou de tentative de fraude, les sanctions qui peuvent être prononcées sont: avertissement, blâme, exclusion provisoire (pour une durée maximale de cinq ans) ou définitive de l'institut.
- La sanction est prononcée par l'administration. L'administration peut également prononcer la nullité de l'épreuve, de la session d'examens ou de l'année.

Moyens pédagogiques

1- Cours en ligne :

Toutes les matières sont dispensées en ligne. Les cours en ligne seront basés sur les manuels et fascicules reçus par l'étudiant. Cela permettra à l'étudiant de bénéficier de l'enseignement des différents professeurs.

Ces cours sont destinés à :

- Compléter les manuels.
- Fournir un enseignement méthodologique.
- Accompagner le travail individuel des étudiants.

En cas d'empêchement pour assister en direct aux cours en ligne, l'étudiant a la possibilité de visionner les enregistrements des cours.

NB : L'accès à un ordinateur et à une connexion internet sont indispensables pour pouvoir travailler. Une adresse personnelle et électronique vous sera également demandée.

Les cours en ligne sont obligatoires. Lors de ces cours, le professeur approfondit le contenu des manuels. Les informations complémentaires font partie intégralement du programme et seront supposées acquises pour les examens.

2- Cours et séminaires :

Si le contexte sanitaire le permet et à titre facultatif, des cours d'accompagnement pourront être proposés dans les matières principales et certaines matières complémentaires. Ces cours sont des points de contact avec les enseignants et les autres étudiants. Ils permettent aux étudiants de rencontrer leurs enseignants.

Les cours seront dispensés sous forme de séminaires intensifs qui auront lieu au sein de notre institut sur une semaine pendant les vacances scolaires (durant l'année universitaires).

Plusieurs dates de séminaires sont proposées durant l'année universitaire et pendant la période estivale. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Les frais d'inscriptions ne prennent pas en compte ces séminaires. Néanmoins, tout étudiant inscrit à l'une des formations proposées par l'IESH de Château chinon bénéficiera de 30% de réduction à ces séminaires ou tout autre séminaire proposé par l'institut.

3- Les permanences :

Une permanence téléphonique mensuelle sera assurée pour toutes les matières. Les étudiants peuvent ainsi s'entretenir avec les enseignants et avoir des réponses à leurs questions toute l'année. Le planning des permanences vous sera envoyé en début d'année.

4- Déroulement de votre formation :

Votre premier travail consiste à trier les fournitures que vous avez reçues pour vérifier qu'il ne vous manque rien. Pour ce faire, référez-vous à la notice descriptive qui détaille les différentes matières où vous vous êtes inscrit.

Le travail à distance exige plus de discipline qu'un encadrement scolaire car vous êtes livré à vous-même et personne ne vous imposera de travailler si vous n'êtes pas motivé. Aussi, il est indispensable de vous faire un emploi de temps et de vous y tenir. Votre emploi du temps est la clé de votre organisation car c'est vous qui décidez de votre rythme en fonction de vos occupations professionnelles et de vos charges familiales.

Lisez attentivement vos cours, repérez les points essentiels et faites en une synthèse sur des fiches que vous utiliserez pour la révision.

Votre préparation vous demandera une disponibilité importante et des efforts intellectuels qui fatiguent, ce qui peut provoquer doute, essoufflement et difficulté. Aussi, pour résister au découragement, n'hésitez pas à faire des pauses et à avoir des moments de distractions et de loisirs avec vos proches. Cela permettra de vous revitaliser, évacuer le stress de la préparation et acquérir une meilleure assimilation des cours.

Contenu de la formation

Programme du CM

Matière	Support
1- La croyance musulmane	Fascicule préparé par le professeur
2- Sira : vie et œuvres du prophète (ﷺ)	Fascicule préparé par le professeur
3- Fiqh malikite (pureté rituelle, prière et jeûne)	Fascicule préparé par le professeur
4- Introduction à l'islam	Livre « Qu'est-ce que l'Islam » Moncef Zenati
5- Introduction au Coran	Fascicule préparé par le professeur
6- Introduction à la Sunna	Fascicule préparé par le professeur



*Institut Européen des Sciences Humaines
Centre de Bouteloin
58120 Saint-Léger de Fougeret*

Tel : 03 86 79 47 61 Du Lundi au Jeudi de 11h à 13h et de 15h à 17h30

Coordonnées bancaires: Libellé au dos du chèque : IC/ n° étudiant / nom prénom / année/ cursus-formule/

Exemple : IC / 7896 / Lali Karim / 2017-2018 / DESI 3 complet

À encaisser : mois

BP BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
-------------	--------------	-----------	---------

IBAN :

BIC :

Domiciliation